

JE **PARTAGE** LA GESTION DE MON **DOSSIER CAF** AVEC MON(MA) CONJOINT(E)

Je suis allocataire, je suis responsable des informations transmises pour l'ensemble des membres de mon foyer : déclarations de ressources, demande de prestations, changement de situation...



Je partage la gestion du dossier Caf avec mon (ma) conjoint(e).



ÉTAPE 1 : mon (ma) conjoint(e) crée son compte personnel.

ÉTAPE 2 : je lui délègue la gestion du dossier Caf.

À SAVOIR



Si je ne donne pas la délégation de gestion du dossier Caf à mon (ma) conjoint(e) :

- je suis le (la) seul(e) responsable des informations transmises,
- il (elle) ne peut pas transmettre ou obtenir d'informations concernant le dossier auprès des conseillers de la Caf.

Je transmets mon adresse mail et mon numéro de portable dans l'espace «**Mon Compte**» afin d'obtenir plus rapidement un nouveau mot de passe en cas de perte ou d'oubli de celui-ci.

MON(MA) CONJOINT(E) EST **RESPONSABLE** DU **DOSSIER CAF** DE NOTRE FOYER

AVEC DÉLÉGATION

DE MON(MA) CONJOINT(E)

Je peux gérer le dossier Caf.
Je suis également responsable
des informations transmises :
déclarations de ressources,
demande de prestations,
changement de situation...



Je transmets mon
adresse mail et mon
numéro de portable
dans l'espace «**Mon**
Compte» afin d'obtenir
plus rapidement un
nouveau mot de passe
en cas de perte ou
d'oubli de celui-ci.

SANS DÉLÉGATION

DE MON(MA) CONJOINT(E)

Je n'ai pas la délégation de
gestion du dossier Caf.
Je ne peux pas transmettre
ou obtenir d'informations
concernant le dossier auprès
des conseillers de la Caf.
Je peux effectuer, **uniquement**,
une demande pour les
prestations suivantes : l'Ajpa
(Allocation journalière du
proche aidant), l'Aah (Allocation
aux adultes handicapés), le Pala
(Prêt à l'amélioration du lieu
d'accueil, pour les assistantes
maternelles) et le Bafa (Brevet
d'aptitude aux fonctions
d'animateur de centre de
vacances et de loisirs).

